

# La lutte pour l'indépendance des syndicats

La lutte pour l'indépendance syndicale a deux aspects complémentaires : l'un, c'est la lutte contre l'intégration qui dépend du développement des luttes et, donc, du rapport de force entre l'Etat capitaliste et les organisations ouvrières. L'autre, c'est la lutte contre « l'intégrationnisme » qui pourrait se ramener à une bataille pour le respect des règles de la démocratie ouvrière et l'application d'un programme revendicatif. Ces deux aspects de lutte exigent que les militants révolutionnaires soient les plus actifs dans les syndicats ouvriers, qu'ils soient au premier rang dans les combats dont l'issue est non seulement l'indépendance du mouvement syndical par rapport à l'Etat mais aussi et surtout la victoire des luttes ouvrières.

Nous sommes fermement attachés au principe que « l'auto-isolement capitulaire des syndicats est équivalent à la trahison de la révolution » (Programme Transitoire de la IV<sup>e</sup> Internationale). C'est dire combien nous paraît décisive l'attitude des révolutionnaires non seulement à l'égard des syndicats mais également leur comportement à l'intérieur de ceux-ci. La dénonciation des trahisons bureaucratiques ne peut convaincre que si elle est rendue évidente par l'expérience directe des travailleurs et aussi, dans la mesure où la critique est le fait de militants dont l'attitude personnelle est exempte d'ambiguïté. A ce titre il est peu sérieux que ce soit des militants qui ont choisi de s'intégrer à l'Etat, qui se fassent les plus âpres critiques de la C.G.T. où se trouve toujours l'essentiel de l'avant-garde ouvrière ; et surtout lorsque ces mi-

littants perdent le sens de la mesure des choses au point d'écrire comme A. Cardinal et S. Mahé qu'il « est certain que l'attitude de Force Ouvrière a pour une grande part contribué à faire reculer les projets gaullistes d'intégration directe ».

Si le militantisme dans une centrale très droitiste et minoritaire peut se prévaloir des principes selon lesquels Lénine recommandait aux communistes de militer « même dans les syndicats réactionnaires », il est, par contre, illogique et absurde d'idéaliser cette centrale et, en même temps, de dénoncer avec virulence le réformisme d'une centrale similaire (en l'occurrence, la C.F.D.T.). A plus forte raison lorsque cette dénonciation s'effectue à partir d'un formalisme étroit : la C.F.D.T. ne se réclame pas de la lutte de classes, alors que ce principe reste mentionné dans les statuts de F.O. Le caractère ouvrier des centrales syndicales n'est pas fondé simplement sur des affirmations, conservées le plus souvent comme alibi et mystification, mais résulte aussi de la composition sociale. Celle de la C.F.D.T. nécessite de la part des militants révolutionnaires la même attitude critique qu'envers les autres centrales. La simple dénonciation « principielle » de la C.F.D.T. comme une centrale non-ouvrière, un bastion de l'ennemi de classe, ne peut être comprise des militants de cette centrale qui font confiance à leurs dirigeants souvent plus fraîchement sortis de l'usine ou du bureau commercial que ceux des vieilles centrales. Le « néo-réformisme » de cette « jeune-centrale » doit être critiqué et combattu à partir des leçons des expériences réalisées dans la lutte avec elle.

classe, doit se transformer en une lutte contre les capitalistes : il faut utiliser les comités d'entreprise ou le Conseil économique, non seulement comme des

tribunes, mais également comme les instruments de formation des militants au contrôle ouvrier sur la production et à la planification.

## Pour la démocratie ouvrière

Au début de cette étude (1), nous faisons remarquer les différences entre les organismes de contact ou de collaboration de classe, notamment en fonction de la manière dont étaient désignés les représentants ouvriers (élection ou désignation). Dans les syndicats, il y a donc lieu de poser comme condition à la participation à un organisme consultatif, la réalité du contrôle que peuvent avoir les travailleurs sur leurs représentants.

Au niveau des comités d'entreprises, les délégués ouvriers sont sous le contrôle de leurs mandants : c'est en effet nécessaire si l'on tient compte des pressions exercées sur les représentants des travailleurs et de la corruption toujours possible.

Au niveau des organismes paritaires, il faut exiger des représentants ouvriers qui ont à discuter avec le patronat des salaires et de bon nombre de revendications pour une branche d'industrie, qu'ils rendent compte des débats devant des assemblées de travailleurs avant toute acceptation des propositions patronales.

## Le fond d'une divergence

En résumé, si le danger d'une intégration est bien réel, il subsiste toutes les possibilités d'empêcher cette menace de devenir un fait qui serait le reflet d'une profonde défaite ouvrière. Cela suppose, nous l'avons dit, une bataille pour le contrôle ouvrier, pour la démocratie ouvrière au sein des syndicats, pour le développement des luttes.

La divergence qui existe en ce domaine entre notre organisation et les syndicalistes du groupe « La Vérité » et « Informations Ouvrières » n'est par fortuite. Elle est liée au fait que ce groupe juge la période actuelle comme celle de profonds reculs ouvriers, d'où sa ligne purement propagandiste. Il est vrai que sa bataille défensive contre l'intégration est contradictoire avec son mot d'ordre maximum de « grève générale », mais cette

En ce qui concerne le Conseil économique et social, il faut refuser la désignation par « en haut » des délégués : les représentants syndicaux doivent être élus.

Par ailleurs, quel que soit l'organisme considéré, il faut faire cesser la pratique consistant à respecter le secret des débats. Il n'y a pas de secret entre les représentants ouvriers et ceux qui les ont élus : « A BAS LE SECRET COMMERCIAL », disait le programme transitoire, A BAS TOUS LES SECRETS que veulent encore maintenir les patrons. La condition du secret est inadmissible, d'autant qu'entre eux les patrons n'en ont pas. Il n'en existe qu'entre les capitalistes et le reste de la société, et les représentants syndicaux n'ont pas à pratiquer ce jeu.

Il est évident que la bataille dont nous donnons les grandes lignes s'insère parfaitement dans l'ensemble de la lutte pour la démocratie ouvrière : pour un programme revendicatif, pour le droit de tendance, pour le renouvellement des directions.

contradiction n'est que la manifestation d'un profond désarroi de militants qui errent depuis longtemps sans boussole et dans l'isolement international.

Replacé sur son véritable terrain, dans sa véritable perspective, la lutte contre l'intégration peut être un élément de redressement du mouvement ouvrier. Encore n'en faut-il pas faire une « tarte à la crème ». Aucun « truc » ne peut permettre d'échapper à la complexité du réel ; aucun trépannement gauchiste ne peut remplacer la lutte à la fois patiente et acharnée pour l'ensemble du programme de transition vers le socialisme à partir des dures réalités d'aujourd'hui.

(1) Voir l'Internationale n° 32.

Antoine VALLON.

## Changer le rapport des forces

La capacité des syndicats à sauvegarder leur indépendance dépend en premier lieu du rapport des forces entre les classes. L'intégration maximum est celle du fascisme : quand la classe ouvrière est écrasée, les syndicats sont transformés en simples courroies de transmission de l'appareil d'Etat. Mais inversement les directions les plus corrompues et les plus soumises à l'idéologie bourgeoise, comme en Allemagne de l'Ouest ou aux USA, (où les organisations ouvrières ne se réclament pas plus de la lutte de classes que la C.F.D.T. en France) l'intégration est limitée par la puissance du mouvement ouvrier, et ses progrès remis en cause par toute lutte ouvrière.

Pour combattre l'intégration, l'essentiel n'est donc pas la propagande contre l'intégration, les développements théoriques à l'intérieur des syndicats, mais la participation aux luttes, leur extension, la mise en cause de l'Etat bourgeois à l'occasion et au travers de ces luttes. Un aspect essentiel de cette action consiste à refuser le respect du « préalable » des avis émanant d'une quelconque commission des « sages » qu'elle soit présidée par un Touthé ou un Grégoire. Non seulement il n'y a pas de sages neutres entre les exploités et les exploités, mais surtout, l'indépendance syndicale est le contraire de la subordination des luttes grévistes à l'avis de quelques technocrates au service de l'Etat bourgeois.

Un autre aspect de l'action contre l'intégration consiste en la construction des instruments de combat de la classe ouvrière. Le fait que les syndiqués ne représentent qu'une proportion relativement faible de l'ensemble des salariés est un handicap au développement des luttes. Il est évidemment souhaitable que tous les travailleurs entrent dans les syndicats. Mais cela ne peut se faire (comme on l'a bien vu en 1936 et 1945) qu'au cours des luttes elles-mêmes, et en réalisant un véritable partage des responsabilités entre syndiqués et grévistes non syndiqués. Partout où les révolutionnaires le pourront, ils devront, à l'occasion de chaque lutte ouvrière, constituer des comités de grève élus par les grévistes. Dans chaque syndicat, il y aura nécessairement bataille pour que cette vieille pratique du comité de grève élu soit « réadoptée ». C'est une des conditions pour que se développent les luttes et qu'un renforcement important des syndicats, amorçant leur rénovation révolutionnaire, soit possible. Quand les luttes se généraliseront, que la démocratie ouvrière se manifesterait pour les diriger — ce qui constitue les premiers objectifs des révolutionnaires — alors, les organismes paralyseurs créés par l'Etat montreront leur véritable visage et l'intégration sera battue en brèche. En dernier ressort, seul le renversement du rapport des forces entre exploités et exploités détruira le plan étatique d'intégration.

## De la « présence » à la lutte

Le mot d'ordre de retrait des représentants ouvriers des comités d'entreprise ou du Conseil économique et social est un mot d'ordre capitulaire : c'est le moindre effort qui est choisi. En réalité c'est un renoncement à la bataille qu'il faut engager contre les réformistes, qui utilisent les comités d'entreprise ou le Conseil économique et social pour y faire de la « présence ». Or, précisément, l'indépendance syndicale exige autre chose que la « présence » et des discussions sans fin et sans résultat. Aux yeux de beaucoup de militants ouvriers ou de travailleurs non organisés, le mot d'ordre de retrait n'apparaît que sous son aspect d'absence, comme un sectarisme et une phrase gauche abstraite en face d'un « réalisme modeste mais efficace ». Cette impression ne peut être dissipée que par des revendications portées à la fois au niveau du comportement dans les organismes paritaires et à celui du contrôle sur les délégués mandatés.

Au niveau du comité d'entreprise il faut faire sortir les délégués ouvriers du

rôle de gestionnaires de la distribution des jouets de Noël pour les amener à revendiquer un véritable contrôle ouvrier.

Le mot d'ordre de combat sera : OUVREZ LES LIVRES DE COMPTES ! Les travailleurs doivent savoir comment fonctionne l'entreprise, quels sont les profits du patron capitaliste, quels sont les salaires pratiqués dans l'usine ou le groupe d'usines. A quelque niveau que ce soit « les premières tâches du contrôle ouvrier consistent à éclaircir quels sont les revenus et les dépenses de la société, à commencer par l'entreprise isolée ; à déterminer la véritable part du capitalisme isolé et de tous les exploités ensemble dans le revenu national ; à dévoiler les combinaisons de coulisses et les escroqueries des banques et des trusts ; à révéler enfin, devant toute la société, le gaspillage effroyable du travail humain qui est le résultat de l'anarchie capitaliste et de la pure chasse au profit » (Programme transitoire de la IV<sup>e</sup> Internationale).

La présence, au sein des organismes prévus à des fins de collaboration de

## Bull et l'« indépendance nationale »

De Gaulle nous aura abreuvé de beaux discours sur la France généreuse et indépendante. L'affaire Bull montre parfaitement le caractère artificiel de la fameuse indépendance nationale.

Près de 500 travailleurs doivent être licenciés prochainement. Mais il faut ajouter qu'en deux ans les effectifs de chez Bull ont diminué de 40 % environ. En réalité nous assistons actuellement à une liquidation de la succursale française de la General Electric-Olivetti-Bull. Il est même à craindre que cette pratique ne touche pas seulement Bull : les USA ont d'importantes participations dans diverses entreprises d'électronique et rien ne les empêche de recommencer l'opération « liquidation » dans la mesure où des problèmes de rentabilité se posent. Par ailleurs il semble que les mesures prises à la Bull rejoignent une certaine conception de la division internationale du travail entre pays capitalistes si l'on en juge par cet extrait du « New York Herald Tribune » : « La France, maintenant que la société Bull a été reprise par la General Electric, ne possède pratiquement plus d'industrie nationale de calculateurs électroniques et doit compter avec l'avis de l'Amérique... ». Ce sont les firmes américaines qui fabriqueront les calculateurs dont peuvent avoir besoin les industries française et européenne.

Les manifestations organisées par les syndicats sont purement défensives et il est peu probable qu'elles

changeront les décisions prises de l'autre côté de l'Atlantique ; mettons qu'au mieux les licenciements se feront en plusieurs fois, mais c'est bien tout. Les délégués CFDT ont expliqué que le Comité Central d'entreprise n'a été consulté que pour la forme et que la décision de licencier les 500 travailleurs était bien arrêtée. Le véritable Comité d'entreprise est à Phoenix (Arizona), et il n'y a pas de représentants ouvriers là-bas.

A. V.

## Les marches sur Paris

(Suite de la première page)

les volontés ouvrières, ce serait inévitablement se heurter au pouvoir gaulliste et lui porter des coups autrement sérieux que les bavardages sur le grand méchant loup.

Les directions sont plongées dans leur routine, elles somnoient. De ce fait, il était inévitable qu'en dépit des combats que les travailleurs ont engagés localement, le Premier Mai, cette année, ait eu un caractère médiocre. Mais s'il n'y a pas à présent, faute de directions, de grands mouvements d'ensemble, il y a des mouvements de pensée bien plus grands qu'on ne le suppose généralement. Car, si la pensée a disparu dans les appareils, elle se reconstruit dans la classe, chez ses militants, sous la pression des événements. Contribuer à cette fermentation, souligner les leçons que donnent les premières luttes, mettre en valeur les nouvelles formes spontanées d'action, face à l'inertie et à l'indifférence des directions, c'est préparer les combats de demain.